

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE ET GÉOPOLITIQUE DU MONDE CONTEMPORAIN

SUJET

DURÉE : 4 HEURES.

Il sera tenu compte des qualités de plan et d'exposition, ainsi que de la correction de la langue.

Aucun document n'est autorisé. L'utilisation de toute calculatrice et de tout matériel électronique est interdite.

Si au cours de l'épreuve un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il la signalera sur sa copie et poursuivra en expliquant les raisons des initiatives qu'il sera amené à prendre.

ESSEC

SUJET

**La construction européenne confrontée à la question de la nation
(1951-2018)**

DOCUMENTS

Remarque importante : les documents et la carte sont destinés à aider à la réflexion dans le cadre de la dissertation. Ils n'ont pas à faire l'objet d'un commentaire spécifique.

Document 1. Chronologie indicative sommaire

1951 : le traité instituant la CECA crée une Haute Autorité pour le charbon et l'acier

1965-1966 : De Gaulle pratique la « politique de la chaise vide » à Bruxelles

1973 : accords d'Helsinki

1979 : sommet européen de Dublin ; Margaret Thatcher affirme « *I want my money back* »

1985 : premiers accords initiant la Convention de Schengen

1990 : réunification allemande

1991 : le Conseil de l'Europe adopte une « convention cadre pour la protection des minorités nationales »

1992 : le Conseil de l'Europe adopte la « Charte européenne des langues régionales et minoritaires » (signée mais non ratifiée par la France)

1993 : les « critères de Copenhague » précisent les conditions selon lesquelles les pays d'Europe centrale et Orientale pourront devenir membres de l'Union européenne

1999 : l'Euro devient la monnaie unique de onze pays européens

2005 : « non » français et néerlandais au projet de Constitution européenne

2008 : le Kosovo déclare son indépendance ; l'UE lui reconnaît le statut de « candidat potentiel » pour un futur élargissement de l'Union européenne

2013-2014 : crise ukrainienne et annexion de la Crimée par la Russie
2016 : référendum sur le maintien du Royaume-Uni dans l'Union européenne
2017 : le Parlement de Catalogne vote la proclamation de l'indépendance de la « République catalane »

Document 2. Jürgen Habermas, *Le Monde*, 25.02.2014

Pour une démocratie supranationale demeurant ancrée dans des États-nations, nous n'avons besoin d'aucun « peuple européen », mais d'individus éclairés, ayant appris qu'ils sont à la fois, réunis en de mêmes personnes, citoyens d'un État et citoyens européens. Ces citoyens peuvent tout à fait, en participant à leurs vies publiques nationales respectives, participer à une formation de la volonté politique à l'échelle de l'Europe entière.

Document 3. Michel Foucher, *L'Obsession des frontières*, Perrin, 2007

La réorganisation géopolitique du continent [européen] après l'effacement de la méta-frontière stratégique et idéologique [le rideau de fer] a rendu possible une reconfiguration en Europe (...). Après avoir provoqué l'éclatement des ensembles fédéraux, la bifurcation de 1989 a été immédiatement encadrée par l'aspiration d'un « retour en Europe » des nations émancipées. La double adhésion à l'Union européenne et à l'Alliance atlantique imposait une condition préalable impérative : la signature de traités bilatéraux assurant la reconnaissance mutuelle des frontières héritées et garantissant les droits démocratiques des minorités nationales.

Document n° 4. Alain Duhamel, « La montée des nationalismes », *Libération*, 19.02.2014

Nous voici de nouveau face à une montée des nationalismes. Après un demi-siècle de construction d'une Europe démocratique, pacifique, acquise à l'économie de marché, voici depuis une décennie un mouvement inverse qui se produit. L'Europe est menacée de déconstruction. (...) Ses échecs et ses déceptions ne doivent pas faire perdre de vue l'essentiel. Même si l'Europe a dissous son élan initial dans la crise, elle est par nature, elle reste aujourd'hui le principal rempart face à des nationalismes qui ont crucifié les peuples européens durant des siècles et qui effectuent aujourd'hui leur éternel retour.

Document n° 5 (texte et carte). L. Davezies et Ph. Rekacewicz, « Régions contre États-nations », *Le Monde diplomatique*, février 2004

« La montée en puissance de l'Europe contribue à affaiblir les États-nations qui la constituent et à attiser revendications autonomistes et conflits régionaux. Ceux-ci, qui n'ont pas tous une expression violente, peuvent se diviser entre les « conflits pré-nationaux » qui sont anciens et liés au non-achèvement des nations européennes, et les « conflits post-nationaux, qui anticipent un achèvement de l'Europe. »



- Future Union européenne élargie (à échéance de 2007)
- Conflits armés (1970-2002)
- Lutte autonomiste avec violence
- Tension politique, revendication autonomiste active mais non violente
- Tension communautaire, luttes pour la reconnaissance des droits linguistiques des minorités
- Différend frontalier ou territorial
- Négociations de paix en cours ou terminées
- Parlements sans dans le Nord de la Scandinavie